



CONSEIL PORTUAIRE d'ARES

Réunion du mercredi 23 octobre 2019

La réunion du Conseil Portuaire d'Arès s'est tenue le mercredi 23 octobre 2019 à 14 heures 30 à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean TOUZEAU Jocelyne SARRAUTE Maïron MARTIN Laurent LABARRERE Pierre POUSSE	Jean-Guy PERRIERE Claude CORBIERE Cédric PECQUEUX Loïc PASQUET Laurent OLIVIER Julien BARRE
AUTRES PARTICIPANTS		
Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Marie-Christine SURAULT SMPBA Aurélie LECANU SIBA Matthieu CABAUSSEL PNMB Alain DORE DDTM <u>Excusé(e)s :</u> Philippe SALVAGNAC DDPP CRCA Alain PASQUET		

Monsieur Jean-Guy PERRIERE remercie tous les membres d'être présents et remercie également M. TOUZEAU.

Monsieur Jean TOUZEAU précise qu'il prendra en compte toutes les demandes. Il indique que le SMPBA est lisible et transparent et qu'il rassemble tous les professionnels et les organismes, ce qui permet de donner un maximum d'informations sur le fonctionnement du Syndicat Mixte et plus particulièrement sur Arès.

Monsieur Cyril CLEMENT intervient pour parler de la sécurité des Ports. Arès n'a pas demandé mais il est convenu que la question sera posée à tous les ostréiculteurs.

Il précise qu'il convient d'utiliser au mieux le domaine public.

Les cabanes ne sont pas toutes suffisamment utilisées alors que des besoins importants existent. Des démarches sont donc entreprises pour rationaliser les usages au profit de tous et notamment des professionnels.

Monsieur Jean-Guy PERRIERE apporte des précisions sur le fait de libérer de la capacité concernant les cabanes.

Monsieur Jean TOUZEAU énumère les ordres du jour et laisse la parole à Monsieur Cyril CLEMENT.

Monsieur Cyril CLEMENT remercie les personnes présentes et commence ensuite la présentation des ordres du jour.

I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

Le 26 juillet dernier s'est déroulée l'inauguration des aménagements du port de Rocher, en présence de Mme Sophie Panonacle (Députée de Gironde), M. Jean-Luc Gleyze (Président du Conseil Départemental de Gironde), M. Jean Touzeau (Président du SMPBA), M. Jean-Jacques Eroles (Maire de La Teste de Buch) et des membres du Conseil Syndical du SMPBA. Ce fût également l'occasion pour le SMPBA de fêter ses deux ans d'existence.

Le Syndicat Mixte a produit 124 délibérations ainsi que les règlements de Police, de gestion et des bateaux patrimoniaux...

25 personnes travaillent pour la gestion portuaire, les investissements, la maintenance portuaire terrestre et maritime, la police portuaire et le fonctionnement du Syndicat Mixte.

Quelques chiffres :

Gestion de 14 ports et de 4500 usagers, 1,7M€ de redevances, 4,5M€ de budget annuel.

Un site Internet qui est déjà à plus de 100 000 vues.

Une 4ème lettre d'information « Et sur les ports » à venir, sur les travaux passés et en cours ainsi que la gestion portuaire effectués par les agents du SMPBA.

Une réunion bihebdomadaire a lieu avec le SIBA pour évoquer tous les dossiers liés aux dragages et balisages.

Une structure inédite d'un Conseil Consultatif de 23 usagers sur tous les ports, qui se réunit avant chaque Conseil Syndical et qui assistent en totalité ou de manière partielle pour certains sujets (exemple aire de carénage, voiries La Teste, Ponton patrimoniaux...).

Les AOT disponibles sont en ligne avec une mise à jour tous les 1^{er} du mois.

Les CTAOT sont réunis parallèlement aux commissions de cultures marines, le prochain à lieu le 6 novembre 2019.

La consultation sécurité des ports aura lieu avant les fêtes 2019/2020 (pas de besoin exprimé à Arès).

Actualisation des listes d'attentes : concernant Arès 45 inscrits le plus ancien date de 2017.

Le bornage des AOT est terminé à Arès (les restaurants compris).

Concernant l'usage des AOT, une récupération des cabanes non utilisées sera donc effectuée.

Lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire, débute par un état des lieux des cas les plus simples après les bornages (tout plaisance, tout ostréicole).

Création des zones de mouillage. Le dossier d'Arès sera transmis en septembre, Lanton et Andernos se feront quant à eux début 2020. Une étude et expérimentation des mouillages innovants est en cours et nécessaire car le dossier s'annonce sensible.

Les demandes de renouvellement d'AOT pour 2020 ont été lancées, pour une réponse demandée aux usagers le 15 décembre au plus tard.

II. Budget 2019 en cours

Une décision modificative au budget 2019 a été votée au Conseil Syndical du 12 septembre, afin d'intégrer la dotation de l'agence de l'eau pour un montant de 239 968 € dans le cadre de la création d'une aire de carénage à Andernos.

Les redevances 2018 sont recouvrées à hauteur de 98,76% (21 897€), et celles de 2019 à hauteur de 75%.

Les tarifications 2019 sont terminées : résultat 1 729 048€.

Les redevances 2019 sont recouvrées à 85%.

Toutes les dotations 2019 ont été perçues du CD33 pour le fonctionnement et l'investissement.

Une enveloppe exceptionnelle de la convention avec le CD33 a été sollicitée (La Teste).

III. Tarification 2019 et 2020

2018 a été l'année où les tarifs ont été homogénéisés pour les 14 ports.

La gestion portuaire et la comptabilité se sont dotés de nouveaux logiciels de travail. Le budget annuel des redevances est de 1.7M€.

Le port d'Arès représente 73 contrats hors passages, un tableau est présenté avec la répartition précise.

M. Cyril CLEMENT présente la physionomie de la tarification 2020 avec un principe et une arborescence maintenus ; simple, réglementaire et équitable.

Pas d'augmentation généralisée mais quelques aménagements seront proposés aux élus pour prendre en compte les coûts d'entretien maintenance, les volontés « identitaires » ... :

- Revalorisation de la réduction pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports sur la partie domanialité à -35%).
- Légère évolution du % sur CA des commerces (de 1.15% à 1.20%).
- Frais de prestation pour l'aire de carénage et de lavage équipées avec une durée maximum de 10 jours : Tarif préférentiel pros avec carte utilisation massive.
- Frais de procédure en contentieux sur les Contraventions de Grande Voirie.
- le stationnement des remorques sur des zones de parking matérialisées .

- Légère revalorisation du Plan d'eau en Catégorie A pour la digue ouest d'Andernos, mais toujours inférieure à 2017.
- Légère revalorisation des AOT avec cabanes pour couvrir les frais d'entretien et maintenance.
- Légère revalorisation pour les moyens de levage collectifs mis en place et entretenus par le SMPBA (10€/an)
- Coût de l'inscription/ renouvellement sur liste d'attente établie sur 3 ans (souci remonté par la trésorerie)
- Suggestion de limiter les navires de plaisance devant AOT terrestre pour les demandes initiales avant 2020. Eviter les demandes d'AOT terrestres sans projet mais juste pour la place de bateau.
- Frais de déplacement d'un navire et mise en sécurité par le SMPBA (Exemple de la tempête de juin 2019) à revaloriser.

IV. Travaux et programmation

Les travaux terminés :

- La réhabilitation des cabanes (tranche 1/2) terminée le 22 octobre (248k€).
- Le nettoyage des toitures.
- La reprise des éléments de charpente (bout de panne, chevrons, bandeaux, tuiles...).
- Le lavage haute pression sur les murs.
- Le décapage chimique.
- Le redressement des murs avec enduit.
- La reprise des fissures, des gonds des menuiseries.
- La pose des nouvelles menuiseries.
- La mise en peinture de l'ensemble (menuiseries, charpentes et murs)

Les travaux en cours :

- Pour l'entretien et la maintenance 29 demandes ont été faites pour un coût de 32k€.
- La réparation en régie sanitaires.
- L'entretien des espaces verts.
- L'élagage
- L'installation de crosses et d'échelles pour les AOT chez M. BONNEAU et chez LES FREDs.
- Le remplacement des bornes de distribution réseaux aires de carénages.

Les travaux à venir

- La réhabilitation des cabanes (tranche 2/2) du 02 03 2020 au 29 05 2020 pour le même montant.
- L'installation de crosses et échelles.
- Voiries, parkings etc....

V. Dragage et balisage

- Le balisage identitaire du chenal d'Arès sera repris en fin d'année.

VI. Questions diverses

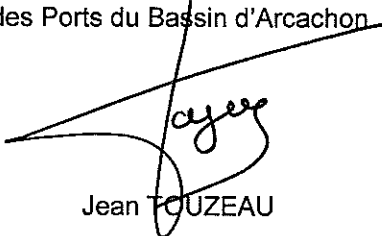
M. Cyril CLEMENT précise que les redevances plan d'eau seront transmises par courriel en 2020.

- Question sur les problématiques de stationnement.
Des aménagements seront réalisés, matérialisation, signalisation.
- A quand le dragage ?
Fait il y a 3 ans donc à faire dans les 4 ou 5 ans ainsi que le balisage. Un désensablement sera effectué ainsi qu'un entretien des ouvrages portuaires.

- Cabanes disponibles ?
2 cabanes ne sont pas suffisamment utilisées.
- Projet du port ?
Accueillir d'autres bateaux.
- Pour la sécurité installation des terrasses à 3m50 du bord (M. DAUGES) ?
Pas de souci installation à 4m.
- Démontage des lattes ?
Elles ne doivent pas rester tout le temps La volonté du Maire est de démonter les restaurants à chaque fin de saison.
- Les containers à poubelles ?
Ils seront déplacés.
- Benne pour les coquilles ?
Une solution pérenne à voir (matérialisation de la benne).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean TOUZEAU remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, et lève la séance.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean TOUZEAU